

THEATRE DU CORPS PIETRAGALLA-DEROUULT
RNCP35420 - Artiste de théâtre corporel

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 Exercer son art d'artiste-interprète de théâtre corporel			
Activité 1 Interprétation des rôles du théâtre corporel	C 1.1 Danser et jouer dans un contexte donné (devant un public ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique), en mettant en relation les différentes techniques chorégraphiques (danse classique, contemporaine, hip-hop) et théâtrales, afin de construire un rôle de théâtre corporel.	<p>Mise en situation professionnelle devant Jury (C1.10 à C 1.11) Échauffement avant les épreuves.</p> <p>Mise en situation professionnelle (sur scène ou simulée) devant Jury (C1.1 à C1.6) : Le candidat présente une chorégraphie imposée en solo de 2 à 3 minutes maximum, alliant 2 techniques distinctes. Élaborée en cours d'année, la composition chorégraphique interprétée témoigne des outils</p>	<p>1. Les fondamentaux des techniques chorégraphiques sont acquis :</p> <p>Danse classique : Qualité de l'alignement, le travail des pieds en extension, la giration, l'élévation, la musicalité du mouvement.</p> <p>Danse contemporaine : Appuis dans le sol, l'équilibre, le déséquilibre, la mobilité du dos, du bassin et de la tête, l'amplitude et la mobilité dans le travail des jambes et des bras.</p> <p>Hip-hop : Rapport au sol et à la musique, la dissociation, la fluidité.</p>

		gestuels, syntaxiques et stylistiques acquis dans le cadre de la formation.	Techniques corporelles : isolations, segmentations du corps, articulations.
		Mise en situation professionnelle (sur scène ou simulée) devant Jury (C1.1 à C1.6) : Le candidat présente un texte dansé choisi dans le répertoire théâtral, individuel ou en duo de 2 à 3 minutes.	Théâtre corporel : Mémorisation, maîtrise de la voix (articulation, diction) et la gestion des silences, maîtrise du regard, expressions, postures, justesse d'interprétation, présence scénique, valorisation de la gestuelle par le texte et vice versa.
	C 1.2 Établir une relation entre un texte et une chorégraphie afin d'élaborer l'interprétation de son personnage en fusionnant dans un même temps texte et danse.	Mise en situation professionnelle (sur scène ou simulée) devant Jury (C1.7 à C1.9) : Le candidat présente une improvisation « théâtre corporel », sur un thème défini en duo de 3 à 4 minutes maximum	La réflexion sur la relation danse/théâtre est approfondie et originale. Le rapport danse/théâtre est fluide et naturel, la respiration est maîtrisée, les mouvements sont coordonnés au texte choisi.
	C 1.3 S'engager émotionnellement et corporellement et trouver la juste distance afin d'assurer la fiabilité de l'interprétation en gérant sa palette émotionnelle.	Épreuve orale (C1.12 à C1.13): Questions posées par le Jury	Le jeu est sincère et en adéquation avec la trame narrative, capacité de véhiculer les émotions du personnage.
	C 1.4 S'adapter aux modifications afin de gérer les impondérables ou l'évolution d'une vision artistique.		Le candidat se montre inventif et réactif face aux changements demandés.
	C 1.5 Danser / jouer avec différents partenaires, en faisant preuve d'écoute, d'inventivité et de rigueur, afin de s'engager dans une prestation collective.		La diversité des relations au(x) autre(s) artiste(s) est maîtrisée : bon contact, écoute, portés, regards, disponibilité.
	C 1.6 Travailler avec différentes ressources disponibles (transmission directe, enregistrements vidéo, notation) afin d'apprendre un rôle.		La prise de rôle est conforme aux exigences du personnage. La capacité de se servir de différents support est démontrée.

Activité 2 Improvisation chorégraphique et théâtrale	C 1.7 Élargir sa culture générale des arts afin de disposer d'un vocabulaire enrichi lors des improvisations chorégraphiques et théâtrales.		Le travail de recherche est approfondi avec une curiosité artistique prononcée. Se montre capable d'innover et d'expérimenter de nouvelles écritures artistiques.
	C 1.8 Improviser en fonction des consignes, afin d'affiner sa créativité et réactivité, en se servant de sa culture générale, de la connaissance de sa gamme d'expression, et sa capacité à émouvoir.		L'identité de l'improvisation est singulière et clairement définie. Elle se distingue par son originalité et la cohérence des éléments corporels mis en jeu en réponse au support proposé (cohérence de la composition, le choix des techniques gestuels et syntaxiques, la précision, la présence de nouveautés). La structuration de l'espace et du temps, le rapport à l'autre et la qualité d'écoute du partenaire sont maîtrisés. Le candidat affirme concentration, inventivité et présence.
	C 1.9 Improviser en fonction de son public afin d'établir un lien d'écoute et d'échange avec le public, en faisant preuve de souplesse, d'adaptation, d'assimilation rapide des impératifs techniques et humains.		
Activité 3 Développement des capacités et des qualités d'artiste-interprète de théâtre corporel	C 1.10 Mettre en place un entraînement régulier et faire appel aux techniques de relaxation afin d'entretenir sa condition physique et technique.		Le candidat a choisi un échauffement adapté avant l'épreuve et maîtrise les techniques de relaxation et de gestion du stress.
	C 1.11 Se préparer mentalement (gérer son stress) et physiquement (échauffement) avant la répétition, la représentation ou la démonstration afin d'interpréter son rôle dans les meilleures conditions.		

	C 1.12 Identifier les situations à risques liées à l'environnement (sol glissant, spectacle plein air, température trop basse ou élevée, horaires décalés, travail le soir) et/ou à la nature du mouvement (portés, acrobaties, danser sur un élément de décor...) afin de limiter les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels.		Les notions fondamentales d'analyse du corps dans les mouvements corporels sont acquises. Il applique ces connaissances. Sait reconnaître des situations à risques et appliquer des mesures de protection.
	C 1.13 Gérer un calendrier, retro planning, feuille de route, horaires décalés, afin d'organiser son travail personnel en fonction des priorités.		Les connaissances logistiques, sont acquises. Se montre capable d'organiser son temps de travail et de repos.

BLOC 2 - Exercer son art de chorégraphe, metteur en scène de théâtre corporel

Activité 1 Création de compositions pluridisciplinaires (danse, théâtre, mime etc.), chorégraphie et mise en scène	C 2.1 Réaliser une note de synthèse afin de présenter le thème ou l'argument d'une composition personnelle alliant danse et théâtre, en s'appuyant sur un scénario, des dessins ou des extraits d'œuvres.	Le candidat remet au Jury une note de synthèse d'une composition personnelle pluridisciplinaire (danse, théâtre, mime), élaborée pendant l'année. (C2.1)	La conception chorégraphique est originale. Les éléments corporels mis en jeu sont riches et cohérents au regard du concept développé.
	C 2.2 Découper en acte ou en tableau le thème ou l'argument d'une composition personnelle pluridisciplinaire afin de structurer le rythme global.	Mise en situation professionnelle (sur scène ou simulée) devant Jury	Le découpage est clair, rigoureux et pertinent. Il permet la compréhension et l'appropriation des mouvements.
	C 2.3 Évaluer l'espace scénique afin d'adapter la mise en scène.	Le candidat présente une composition pluridisciplinaire (danse, théâtre, mime) d'une durée de 10 minutes environ,	Les déplacements et le positionnement sont réfléchis et adaptés à différents espaces scéniques.

	C 2.4 Choisir les décors et les costumes afin de répondre à la ligne artistique.	seul ou à plusieurs. (C2.2 à C2.10)	Le choix des décors et des costumes est en adéquation avec la chorégraphie et la mise en scène.
	C 2.5 Déterminer l'éclairage du projet afin de définir l'univers visuel du projet en utilisant des termes précis.		Les termes techniques sont maîtrisés. L'éclairage est créatif et en cohérence avec l'univers souhaité.
	C 2.6 Décomposer les mouvements, les enchaînements d'une chorégraphie afin de définir une méthode de transmission.		L'analyse de la chorégraphie est acquise et permet une transmission aux interprètes.
	C 2.7 Diriger l'interprétation des artistes afin de préciser la qualité du rôle ou de la gestuelle.		Le candidat est capable d'exprimer sa vision du rôle ou de la chorégraphie à ses interprètes et de se faire comprendre.
	C 2.8 Trouver l'univers musical afin de l'associer à une composition personnelle pluridisciplinaire (danse, théâtre, mime) à élaborer.		Le choix de ou des musiques sont en adéquation avec le thème choisie.
	C 2.9 Construire et organiser les déplacements dans l'espace scénique afin d'élaborer une composition personnelle alliant danse et théâtre.		L'organisation des déplacements et la prise d'espace sont réfléchies et adaptées.
	C 2.10 Concevoir une mise en scène d'une composition personnelle alliant danse et théâtre, afin de la présenter devant un public, en utilisant le vocabulaire spécifique des différentes techniques.		La composition pluridisciplinaire est originale avec utilisation singulière de différentes techniques. La mise en scène est pertinente.

BLOC 3 – Développer des projets artistiques et gérer sa carrière d'artiste de théâtre corporel

<p>Activité 1 Initiation et développement d'actions culturelles</p>	<p>C 3.1 Développer et animer des interventions ou des actions culturelles, afin de permettre aux publics visés (tout public, jeune public, milieu hospitalier, milieu carcéral...) de développer leur créativité, sensibilité artistique, pratiques chorégraphiques.</p>	<p>Élaboration d'un projet d'action culturelle ou de projet artistique qui sera rendu 1 semaine avant l'examen final afin d'être étudié par le Jury. Le projet doit tenir compte des objectifs attendus, des partenaires potentiels, du public visé, du lieu de réalisation souhaité, du budget prévisionnel, du plan de communication et du retro planning global.</p> <p>Présentation de 5 minutes, suivi par discussion avec le Jury. (C 3.1 à C 3.7)</p>	<p>Les objectifs du projet sont bien définis et adaptés au public visé. Le plan de réalisation correspond aux attentes et les contraintes des organisateurs.</p>
	<p>C 3.2 Construire son intervention en complémentarité des autres Intervenants et en tenant compte de leurs spécificités (amateur/professionnel, domaine : art plastique, art digital, musique...) afin de réaliser des projets complexes (spectacles, installations, expositions, présentations...).</p>		<p>Le candidat comprend les spécificités des intervenants. Il se montre disponible, à l'écoute et force de proposition.</p>
	<p>C 3.3 Adapter un projet artistique en prenant en compte les spécificités des différents lieux ou espaces impartis (école, musée, hôpital, extérieur / intérieur, sur scène...) afin de répondre aux contraintes des organisateurs.</p>		<p>Les contraintes liées au lieu ont été prises en compte et maîtrisées.</p>
<p>Activité 2 Production et diffusion de projets artistiques</p>	<p>C 3.4 Définir et identifier les aspects juridiques, techniques, budgétaires et réglementaires (contrat de cession, de coréalisation, lumière, son, plateau, budget prévisionnel, embauches intermittents, TVA), afin de produire/diffuser un projet alliant plusieurs techniques artistiques.</p>		<p>Les bases juridiques, techniques, budgétaires et réglementaires liés à la production et à la diffusion d'un spectacle sont acquises. Le candidat est capable de mobiliser ses connaissances dans la mise en place du projet.</p>
	<p>C 3.5 Créer et publier des supports de communication (brochure, affiche, site internet, page Facebook, réseaux sociaux, sites spécialisés)</p>		<p>Le candidat est capable de créer des supports de communication pertinents sur divers supports.</p>

	<p>et établir une stratégie de communication et de relations publiques pour faire connaître le projet auprès du public et des futurs partenaires.</p>		<p>Le plan de communication (objectifs, public cible, axe de communication, canaux, moyens, budget) est bien construit et correspond au retro planning global du projet.</p>
	<p>C 3.6 Identifier les types de partenaires potentiels (producteurs, diffuseurs, acheteurs, financeurs publics / privés) et préparer un argumentaire en analysant leurs attentes, afin de financer et réaliser le projet.</p>		<p>Les partenaires potentiels sont bien identifiés. L'argumentaire est cohérent et suscite l'envie de soutenir le projet.</p>
	<p>C 3.7 Planifier les étapes de la réalisation du projet artistique, en établissant un retro planning (tâches à effectuer, durée, étapes, ressources), afin de garantir le taux de faisabilité dans un temps imparti.</p>		<p>Le retro planning est ordonné et détaillé. Les objectifs sont identifiés. Le découpage, la hiérarchisation et l'ordonnement des tâches sont réussis. Les différentes étapes, les contraintes et les risques potentiels sont identifiées. Les ressources sont affectées. Un suivi de réalisation est organisé.</p>
<p>Activité 3 Perfectionnement et gestion de sa carrière d'artiste de théâtre corporel</p>	<p>C 3.8 Déterminer ses objectifs professionnels d'artiste de théâtre corporel afin de construire un plan de carrière à long terme.</p>	<p>Élaboration d'un book qui sera rendu 1 semaine avant l'examen final afin d'être étudié par le Jury. (C 3.9)</p>	<p>Les objectifs de carrière sont clairement définis. Ils sont établis de façon opérationnelle à court, moyen et long terme.</p>
	<p>C 3.9 Créer un book, se préparer à une audition, un concours, un entretien afin de répondre aux exigences du marché de travail du spectacle vivant et valoriser son parcours.</p>	<p>Entretien avec le Jury (présentation 5 minutes, échanges 10 minutes) qui consiste à évaluer le projet professionnel du candidat, ses objectifs et motivations, les stratégies de recherche</p>	<p>Les éléments de présentation sont réalisés de façon complète, claire et pertinente. La présentation est ordonnée et attrayante. Le book met en valeur les compétences et les motivations du candidat. Il comporte : un CV artistique (état civil, titre,</p>

		<p>d'emploi, les actions d'évolution professionnelle envisagées, ses connaissances du secteur, des réseaux professionnelles et du statut d'intermittent de spectacle. (C 3.8 – C 3.13)</p>	<p>expérience professionnelle, formation, domaine de compétences et centre d'intérêts), des visuels (photos, bande démo) et une description des compétences et des envies artistiques du candidat. Le candidat est capable de se préparer efficacement pour une audition, un concours, un entretien. Parle avec clarté et conviction.</p>
	<p>C 3.10 Gérer les aspects règlementaires du statut d'intermittent du spectacle (cachets, contrat de travail, ruptures des contrats, travail en discontinu, inscription Pôle emploi, syndicats spectacles, AFDAS) afin de faire respecter ses droits et ses intérêts professionnels, en étant autonome dans la gestion de sa carrière.</p>		<p>Le candidat connaît les spécificités du statut d'intermittent du spectacle. Il maîtrise les notions de « cachet », « service de répétition » ainsi que les bases d'un CDDU (éléments de rémunération, périodes de travail, la répartition des heures de travail dans ces périodes). Il est capable d'ouvrir ses droits à l'intermittence auprès du Pôle emploi et de faire valoir ses droits à la formation auprès de l'opérateur de compétences et fonds de formation des artistes-auteurs – AFDAS.</p>
	<p>C 3.11 Développer des stratégies de recherches d'emploi (cibler des propositions artistiques, contacter les employeurs de façon adaptée, se préparer aux auditions, travailler avec un agent)</p>		<p>Le candidat démontre une réelle connaissance des réseaux d'offres d'emploi, d'auditions, d'échanges</p>

	<p>afin de trouver et saisir des opportunités de développement de carrière.</p>		<p>professionnelles (internet, réseaux professionnels, agents). Une stratégie « réseaux sociaux professionnelles » est élaborée. Il a commencé la constitution de son propre réseau (interprètes, techniciens, chorégraphes, directeurs de compagnies et des lieux culturels).</p>
	<p>C 3.12 S'autoévaluer et se situer professionnellement pour faire évoluer ses compétences en fonction des besoins du marché en ayant une bonne connaissance du secteur du spectacle vivant.</p>		<p>Le candidat possède une bonne connaissance des spécificités du secteur du spectacle vivant (courants artistiques, nouvelles technologies, actualités, créations, outils techniques). Il est capable de réaliser un bilan de ses compétences et de les situer dans le contexte du secteur du spectacle vivant. Il sait identifier ses lacunes et leurs modes d'acquisition possibles.</p>
	<p>C 3.13 Identifier les acquis utilisables (artistiques, organisationnelles), afin de faire évoluer sa carrière, envisager une reconversion ou une réorientation professionnelle.</p>		<p>Une réelle ouverture vers la diversité artistique et un désir de perfectionnement personnel sont démontrés. Le candidat est capable de mobiliser et de mettre en œuvre les compétences polyvalentes et pluridisciplinaires acquises.</p>